



LES ARCHERS DE BOIS COLOMBES



Organisent la :

La finale du Championnat Départemental Salle des Hauts de Seine

Dimanche 31 janvier 2010

- LIEU** Gymnase Jean Jaurès – avenue du Vaudreuil (voir plan)
- ORGANISATION** Rounds de classement (10 volées de 3 flèches) suivis de duels pour les 4 ou 8 archers retenus, et le cas échéant, tir pour le classement de la 5^{ème} à la 8^{ème} place.
- HORAIRES** Deux départs : 9h00 et 14h30. Ouverture du greffe 1 heure avant.
15 mn d'échauffement
2 volées d'essai avant chaque départ
- BLASONS** Benjamin(e)s, minimes et sans viseur Trispots de Ø 60 cm
Autres catégories toutes armes Trispots de Ø 40 cm
- INSCRIPTIONS** Les archers doivent avoir participé à *au moins trois concours* dans le Département, et s'être *pré-inscrits* sur le site du Département
<http://www.tiralarc92.com/inscription-cd-salle.html>

Le règlement complet est consultable sur ce même site
<http://www.tiralarc92.com/Phase-finale.html>

Les archers seront *convoqués par courriel* en fonction des quotas dans chaque catégorie
- RECOMPENSES** Les récompenses seront distribuées à la fin des tirs de chaque départ.
- REMARQUES** Les licences, passeports et certificats médicaux seront présentés au greffe.
Tenue blanche, ou de club, obligatoire.
Chaussures de sport obligatoires.
Le club décline toute responsabilité concernant l'usage des tubes en carbone.
- RESTAURATION** Buffet-bar pendant toute la durée du concours.

